



CENTRE NATIONAL
DE LA FORMATION

Droit des

intermittents du spectacle

Référence : **DRT.56**

Durée conseillée :

1 jour

Tarif en inter-entreprise :

795 € HT / personne

Tarif en intra-entreprise :

1450 € HT/ jour / groupe

<https://www.cnfce.com/formation-droit-des-intermittents-du-spectacle>

Formation droit des intermittents du spectacle : Mieux comprendre leur régime

Les intermittents du spectacle disposent d'un régime spécifique différent d'un salarié. Ils exécutent notamment un contrat de travail dit « d'usage » (CDDU) et disposent également d'une protection d'assurance-chômage spécifique.

Dans le cas où votre entreprise chercherait à engager des artistes ou des techniciens professionnels, notre **formation sur le droit des intermittents du spectacle** vous aidera à mieux **comprendre les particularités de leur régime**. Ce programme abordera tout ce qu'il est nécessaire de connaître pour engager un intermittent du spectacle dans de bonnes conditions et dans le respect de la réglementation qui les encadre.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le statut spécifique des intermittents du spectacle
- Maîtriser les différentes formes de contrat propres au monde du spectacle
- Appréhender les particularités de ce statut



Programme

Comprendre les statuts spécifiques des intermittents du spectacle

- Panorama des fonctions éligibles à ces statuts spécifiques
- Visualiser les secteurs d'activité concernés
- Mieux comprendre le statut juridique des intermittents
- Mise au point sur les extensions de la jurisprudence

Un contrat de travail spécifique : le Contrat à durée déterminé "d'usage"

- Comprendre les principes d'indemnisation des intermittents
- Qu'est-ce que le CDD d'usage ? Quelles sont ses particularités ?
- Appréhender la notion de collaboration de longue durée
- Prendre connaissance des risques de requalification en CDI

Appréhender les particularités liées à l'emploi d'un intermittent

- Appréhender le cas des employeurs étrangers
- Appréhender la réglementation sur la rémunération secondaire : de quoi parle-t-on ?
- Focus sur la durée du travail et les congés payés propres aux intermittents
- Mise au point sur les cotisations forfaitaires : appréhender les modalités
- Mise au point sur l'emploi des jeunes et des mineurs de moins de 16 ans
- Appréhender les statuts des entreprises de spectacles et des agents

Programme daté du 11/06/2020

Public & prérequis

Public cible

- Dirigeant PME/TPE
- Créateur d'entreprise de spectacles
- Comité d'Entreprise
- Organismes de spectacles
- Sociétés de production

Pré-requis

Aucun prérequis pour suivre la formation droit des intermittents du spectacle



Méthodes pédagogiques

- Concepts didactiques : études de cas réels, mise en situation
- Analyse de documents juridiques
- Comment faire face aux risques : prévision, principe de précaution, analyse et solutions
- Apports théoriques et pratiques
- Support de cours **formation droit des intermittents du spectacle**

Évaluation des acquis en fin de formation



Dates et lieux

Date de début	Date de fin	Lieu de formation
08-12-2020	08-12-2020	CLASSE VIRTUELLE
06-01-2021	06-01-2021	LILLE
21-01-2021	21-01-2021	BORDEAUX
15-02-2021	15-02-2021	PARIS
05-03-2021	05-03-2021	LYON
30-03-2021	30-03-2021	CLASSE VIRTUELLE
03-05-2021	03-05-2021	LILLE
19-05-2021	19-05-2021	PARIS
28-05-2021	28-05-2021	LYON
08-06-2021	08-06-2021	BORDEAUX
29-06-2021	29-06-2021	CLASSE VIRTUELLE
09-07-2021	09-07-2021	PARIS
22-07-2021	22-07-2021	LILLE
24-08-2021	24-08-2021	CLASSE VIRTUELLE
17-09-2021	17-09-2021	LYON
27-09-2021	27-09-2021	BORDEAUX

06-10-2021	06-10-2021	CLASSE VIRTUELLE
04-11-2021	04-11-2021	BORDEAUX
23-11-2021	23-11-2021	LYON
13-12-2021	13-12-2021	LILLE
22-12-2021	22-12-2021	PARIS

